REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **15 mai 2014**

Délibération n° 2014-0036

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Conseil d'administration de l'Association Programme Solidarité - Eau (pS-Eau) - Désignation de représentants du Conseil

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur le Président Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : mercredi 7 mai 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : vendredi 16 mai 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mmes Le Franc, Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guilland, Guimet, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Moretton, Moroge, Mmes Nachury, Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sellès, Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Crimier (pouvoir à Mme Millet), Barral (pouvoir à Mme Bouzerda), Mme Burillon (pouvoir à M. Brumm), MM. Calvel (pouvoir à M. Rousseau), Coulon (pouvoir à Mme Brugnera), Fenech (pouvoir à M. Cohen), Forissier (pouvoir à Mme Beautemps), Mme Frier (pouvoir à Mme Glatard), MM. Geourjon (pouvoir à M. Broliquier), Hamelin (pouvoir à M. Petit), Havard (pouvoir à M. Blache), Kepenekian (pouvoir à M. Philip), Lebuhotel (pouvoir à M. Le Faou), Mmes Lecerf (pouvoir à M. Gomez), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), MM. Millet (pouvoir à Mme Burricand), Odo (pouvoir à M. Moroge), Pillon (pouvoir à M. Bousson), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Sécheresse (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Servien (pouvoir à M. Vaganay), M. Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Absents non excusés : M. Cachard, Mme Sarselli.

Conseil de communauté du 15 mai 2014

Délibération n° 2014-0036

commission principale :	
objet :	**Conseil d'administration de l'Association Programme Solidarité - Eau (pS-Eau) - Désignation de représentants du Conseil**
service :	Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 mai 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

S'inscrivant dans le cadre juridique défini par la loi Oudin-Santini, la Communauté urbaine de Lyon a développé une politique de coopération et de solidarité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement pour contribuer à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement adpotés au Sommet de la Terre : réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau dans le monde d'ici 2015.

Pour cela, le Conseil de communauté a décidé, dans sa délibération du 11 juillet 2005, d'engager jusqu'à 0,4 % des recettes eau et assainissement pour la solidarité internationale.

Cet engagement se concrétise, d'une part, dans des partenariats de coopération décentralisée avec des collectivités étrangères notamment à Madagascar, et d'autre part, dans le pilotage du fonds de solidarité et de développement durable pour l'eau. Le Fonds eau a pour objectif de financer des actions de solidarité internationale visant l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations des pays du Sud, porté principalement par des associations. Il est alimenté annuellement par la Communauté urbaine, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, ses fermiers et représente plus d'1 M€ de subventions accordées par an.

Aujourd'hui, l'engagement de la Communauté urbaine dans ce domaine est reconnu nationalement comme une référence et constitue, en volume d'actions et de budget, un des premiers de France.

Dans le cadre de son engagement pour la solidarité internationale dans le domaine de l'eau, la Communauté urbaine adhère au programme-Solidarité Eau depuis 2006. Créé à l'initiative des pouvoirs publics français en 1984, le Programme Solidarité - Eau est une association loi 1901 pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous. Son objectif principal est d'accroître et améliorer les actions en faveur de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement. Pour répondre à ce défi, le pS-Eau est organisé en 3 pôles :

- recherche et développement : pour assurer une veille scientifique et améliorer la compréhension des enjeux du secteur de l'eau et de l'assainissement,

- appui-conseil : pour accompagner les acteurs français de la coopération décentralisée et non gouvernementale (collectivités locales, associations, etc.) dans la conception de projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, et améliorer la cohérence des actions,

- promotion de la solidarité internationale pour l'eau : pour informer, échanger et mobiliser autour de la cause de l'accès à l'eau et l'assainissement pour tous, accroître l'engagement et les financements alloués à ce secteur, et animer des débats sur les problématiques du secteur.

Le pS-Eau est :

- un réseau reconnu de plus de 26 000 correspondants (entreprises, collectivités, centres de recherche, associations, représentants de l'Etat),

- 102 membres effectifs,

- animé par une structure permanente de 13 personnes de spécialités diverses, dont désormais 2 personnes basées à Lyon,

- contrôlé par un conseil d'administration représentatif de l'ensemble du milieu spécialisé dans le développement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et présidé par un ambassadeur de France.

Depuis 2009, le pS-Eau a déployé une antenne physique basée à Lyon permettant un appui de proximité aux initiatives locales de solidarité dans le domaine de l'eau et l'assainissement. Son activité d'animation de réseau (organisation d'ateliers, diffusion d'informations et de guides méthodologiques, appui-conseil personnalisé, capitalisation d'experiences, etc.) a largement contribué à la réussite de la politique de coopération et de solidarité portée par la Communauté urbaine dans le domaine de l'eau.

L'adhésion à pS-Eau permet à la Communauté urbaine de participer activement aux débats nationaux (application de la loi Oudin, capitalisation du forum mondial de l'eau, etc.) et de consolider sa politique de coopération décentralisée dans le secteur de l'eau en faisant mieux connaître au niveau national et européen les actions qu'elle mène, et en bénéficiant de l'expérience d'autres collectivités ou organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant dans ce domaine.

A ce jour, les personnes morales de droit public et organisations rassemblant des collectivités locales, membres de l'association sont : Régions du Limousin et de Picardie, Ville de Paris, Ville de Creil, Ville d'Ivry sur Seine, communauté d'agglomération d'Evry Essonne, Conseil général de l'Hérault, Syndicat des eaux d'Ile de France, Syndicat intercommunal de l'assainissement pour l'agglomération parisienne, Syndicat intercommunal des eaux de la région Grenobloise, 5 agences de l'eau, Association internationale des Maires Francophones, Association des maires de grandes villes de France, Académie de l'Eau, Cités Unies France, Fédération nationale des collectivités concédantes et régies.

Les principaux ministères concernés par ces sujets tels que le Ministère des affaires étrangères, l'Agence française de développement, le Ministère du développement durable sont membres associés.

Pour information, la durée du mandat au sein du Conseil d'administration est de 2 ans, renouvelables ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

Désigne monsieur Jean Paul Colin en tant que titulaire et monsieur Max Vincent en tant que suppléant pour représenter la Communauté urbaine de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du conseil d'administration du Programme Solidarité - Eau.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 16 mai 2014.